

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 11 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 DAC 789 Subvention (7.300 euros) à La Scène du Balcon au titre de l'action culturelle locale (2e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association La Scène du Balcon ;

Vu l'avis du conseil du 2e arrondissement en date du 19 septembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 7.300 euros dont 4.000 euros sur proposition de la Mairie du 2e arrondissement est allouée à l'association La Scène du Balcon 8, rue Monsigny 75002 Paris pour l'organisation de sa manifestation Une Saison de Lecture 2019.
2019-08979 ; SIMPA : 15346.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 7.300 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2019.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO